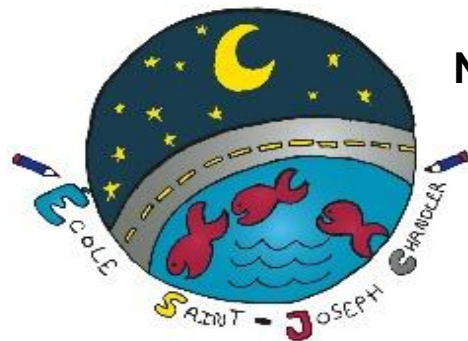




Notre code de vie s'appuie sur nos valeurs de Bienveillance – Engagement - Collaboration

Qu'est-ce que c'est :

- Un ensemble de comportements attendus qui guident nos actions et visent à nous offrir un environnement sain et stimulant qui favorise les apprentissages
- Le code de vie s'adresse à tout le monde (élèves, membres du personnel, parents);
- Offre des mesures de soutien et de suivi en cas de non-respect des comportements attendus

À quoi ça sert :

- Traduire les valeurs de l'école en comportements attendus
- Valoriser la bonne conduite chez l'ensemble de notre communauté (élèves, personnel et parents)

Code de vie

Comportements attendus

	Pour vivre en harmonie dans mon école...	Pourquoi
Respect de soi 	➤ Je suis habillé de façon appropriée, selon la température et les exigences de l'école. <u>Sont interdits :</u> • La camisole à bretelles fines; • Le short, la jupe ou la robe, plus courts que la mi-cuisse • Les vêtements qui révèlent le ventre, le dos, les seins, les fesses et les sous-vêtements; • Tous les messages à connotations sexuelles ou à caractère violent, discriminatoire ou faisant la promotion de produits illégaux.	➤ Pour : • Être confortable; • Prendre soin de moi; • Être sécuritaire. Parce qu'il y a des tenues vestimentaires pour sortir, faire du sport et d'autres pour aller à l'école
	➤ Je mange des aliments sains	➤ Pour : • Prendre soin de ma santé; • Me sentir bien.
	➤ Je prends soin de mon hygiène personnelle.	➤ Pour : • Être bien dans ma peau.

	Pour vivre en harmonie dans mon école...	Pourquoi
Respect des autres 	➤ J'utilise un langage positif	➤ Pour : • Vivre dans un climat agréable; • Développer de bonnes relations avec les autres;
	➤ J'utilise des propos bienveillants pour parler des autres élèves et des adultes.	➤ Pour : • Vivre dans un climat agréable; • Développer de bonnes relations avec les autres. • Pour éviter des conflits
	➤ J'applique les consignes données par les adultes de l'école.	➤ Parce que : • Les adultes sont là pour m'aider et me guider.
	➤ Je règle mes conflits de façon pacifique. Je respecte l'opinion des autres.	➤ Pour : • Apprendre à exprimer et à gérer mes émotions afin de mieux vivre en groupe.
	➤ J'accepte les différences et les particularités de chacun.	➤ Pour : • Reconnaître que chaque personne est unique, que chaque personne a ses valeurs, ses croyances et ses opinions.
	➤ Il est interdit de remettre des invitations aux élèves pour des fêtes d'enfant	➤ Pour : • Être équitable envers tous

	Pour vivre en harmonie dans mon école...	Pourquoi
Respect de l'environnement 	➤ Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté.	➤ Pour : • Éviter le gaspillage; • Maintenir le matériel en bon état • Avoir des outils nécessaires pour bien travailler;
	➤ Je garde le mobilier en bon état et les lieux propres.	➤ Pour : • Préserver la qualité de l'environnement • Vivre dans un milieu sain.

	Pour vivre en harmonie dans mon école...	Pourquoi
Sécurité 	➤ Je me comporte de façon sécuritaire, en tout temps, dans mes déplacements et mon attitude. <u>Sont interdits :</u> • Glisser sur les rampes • Courir lors des déplacements • Pousser les autres • Se déplacer sans chaussure ➤ Je circule calmement dans l'école.	➤ Pour : • Éviter les accidents et les conflits • Apprendre à vivre en société
	➤ J'apporte uniquement les objets permis par l'école <u>Sont interdits :</u> • Appareils technologiques (cellulaires et autres) • Jouets, peluches, figurines, ballons ➤ L'école n'est pas responsable des objets perdus	➤ Pour : • Éviter les conflits les bris et les vols.

	Pour vivre en harmonie dans mon école...	Pourquoi
Réussite 	➤ J'ai l'obligation de fréquenter l'école de façon assidue, selon la Loi sur l'instruction publique. Je suis ponctuel (le). Je fais le travail demandé par les enseignantes et enseignants.	➤ Pour : • Mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.
	➤ J'ai le matériel scolaire requis. ➤ En éducation physique, j'ai des vêtements appropriés.	➤ Pour : • Faire le travail demandé.

Réseaux sociaux : L'école ne gère pas le contenu des messages véhiculés par le biais des réseaux sociaux tels que Facebook, Tik Tok, Snap Chat, etc.

NON-RESPECT DES COMPORTEMENTS ATTENDUS :

1^{re} INTERVENTION Le titulaire rencontre et discute avec l'élève individuellement, et exprime clairement le comportement attendu.

2^e INTERVENTION Le titulaire intensifiera son intervention et rencontrera l'élève individuellement pour discuter des moyens à mettre en place pour que le comportement attendu (temps perdu, temps repris) soit respecté. Le titulaire avise le parent.

3^e INTERVENTION Selon la situation, le titulaire avise la personne responsable. Une rencontre entre le titulaire, la personne responsable du code de vie et l'élève aura lieu pour discuter de la situation. Le titulaire avise le parent.

4^e INTERVENTION Le titulaire avise la responsable. Une rencontre entre le titulaire, l'élève, la responsable du code de vie, et les parents aura lieu afin de discuter de la problématique, et de tenter de trouver des solutions ensemble. Au besoin une ressource professionnelle pourra se joindre à la rencontre.

5^e INTERVENTION Le titulaire avise la responsable. L'élève est retourné à la maison pour le reste de la journée. Une rencontre de réintégration aura lieu avec les parents, le titulaire, la personne responsable du code de vie, l'élève et la direction. Un protocole d'intervention pourra être préparé avec l'aide de la psychoéducatrice pour aider l'élève dans ses comportements, et sera présenté aux parents par l'équipe école.

TOUT ADULTE TÉMOIN D'UNE SITUATION OU DU NON-RESPECT D'UN COMPORTEMENT D'ÉLÈVE DOIT INTERVENIR ET EST RESPONSABLE ET DOIT AVISER LE TITULAIRE DE L'ÉLÈVE.

COMPORTEMENTS INACCEPTABLES :

- ❖ Bagarre, gestes de violence (coups de pied, coups de poing, lancer des objets...)
- ❖ Vol, vandalisme, impolitesse et tous autres comportements jugés inacceptables

Tout élève qui adopte ces comportements inacceptables s'expose aux sanctions suivantes, déterminées après l'analyse de la situation.

- *Arrêt d'agir, retrait, rencontre avec la direction accompagnée des parents ou non, réparation, réflexion, suspension ou toutes autres mesures disciplinaires pertinentes selon la situation. Lorsque l'élève est suspendu, une rencontre de réintégration aura lieu entre l'élève, le titulaire, l'éducatrice, la direction, les parents et au besoin une ressource professionnelle.*

Tout geste de violence ou d'intimidation sera considéré en vertu de la loi n°56, Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

ENGAGEMENTS

À la lecture du code de vie contenu dans cet agenda, je m'engage, tout au cours de l'année, à respecter les comportements attendus.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Comme premier éducateur du comportement de mon enfant, je m'engage à collaborer avec l'école pour que mon enfant respecte le code de vie.

Signature des parents ou des tuteurs :

Date : _____

Note concernant le matériel :

- ❖ Des frais pourraient être exigés aux parents en cas de bris ou de perte de matériel.
- ❖ L'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés sur les lieux.